Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 056-215600289-20260622-DELREVPXAUGPETR-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CADEN

Nombre de conseillers en exercice :	19
Présents :	14
Votants :	19

Le 22 juin 2026
Le Conseil Municipal de la Commune de Caden dûment convoqué le **16 juin 2026** s'est réuni en session ordinaire à 20h à la Mairie, sous la présidence de Madame Claire MAHÉ, Maire.

PRESENTS : BEILLON É. BOULO S. BOULO Y. BROHAN A. BURBAN Sy. FOURAGE E. GUICHON L. MAHE C. MARTIN Ch. MENANT P. MOURRO S. OILLAUX P. RICHARD P. ROUSSEL C.

ABSENTS EXCUSES : BERTHE L. (procuration à BOULO S.) BURBAN Sa. (procuration à BURBAN Sy.) COILIER A. (procuration à FOURAGE É.) HERVIEUX P. (procuration à MAHE C.) SEROT E. (procuration à MOURRO S.)

Secrétaire de séance : ROUSSEL C.

Objet : Aménagements des extérieurs des 5 pavillons PMR – Révision de prix suite aux augmentations des matières premières – Entreprise Le Luhern

L'entreprise Le Luhern, titulaire du lot 1 : Terrassement – Voirie, a adressé un devis relatif à la révision de ses prix suite aux augmentations de matières premières liées à la hausse des cours du pétrole, consécutive au conflit au moyen orient et au blocage du détroit d'Ormuz.

Outre la révision des prix prévue à l'article 3.4.4. du CCAP du marché de construction de 5 pavillons PMR, elle sollicite également une révision liée à ces augmentations exceptionnelles et imprévisibles lors de la conclusion du marché.

Le devis total s'élève à 2.065,80 € HT / 2.478,96 € TTC dont 1.604 € HT/1.924,80 € TTC de hausse exceptionnelle relative à la guerre en Iran.

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité cette proposition.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.
Fait et délibéré les jours, mois et an mentionnés ci-dessus. Affiché le 23 juin 2026.

Fait à Caden, le 22 juin 2026
Le Maire

